



Chères Lorguaises et Chers Lorguais

Aurions-nous été entendus ? Dans mon Édito n°39 de l'été 2018 je dénonçais la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) qui transférait de manière obligatoire les services de l'eau, de l'assainissement et du pluvial à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2020. Quelques revendications plus tard et des manifestations qui ont mis les grandes villes françaises à feu et à sac, le président de la République annonçait en réponse à une question du président de l'Association des maires du Var sur ce sujet lors de sa visite chez nos voisins de Gréoux-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le cadre du Grand débat national qu'il : « *ouvrirait la porte à l'assouplissement pour laisser la liberté à chaque territoire dans une logique de bassin.* »

Enfin c'est dit, car dans la réalité, le poids de la tutelle, de l'État sur les actions locales et les moyens de les mettre en œuvre commençaient à devenir insupportables. Lueur d'espoir ? Paroles en l'air ? En tout cas, j'entrevois enfin, une meilleure considération des élus locaux dont nos dirigeants nationaux se sont toujours plu à dire et j'espère maintenant à reconnaître. L'élu local est la base de notre démocratie et le lien nécessaire à la bonne marche de la République pour répondre au besoin de proximité. La commune est bien le socle de toute organisation territoriale !

Comment doit-on interpréter cet engagement verbal ? comment sera-t-il traduit dans les quelques mois qui nous séparent du transfert de nos services ancestraux conformément à la loi NOTRe ? Reporter le transfert des compétences à 2026 comme pour les communautés de communes ? Ou bien, et ce qui me paraît le plus juste, laissera-t-on les élus locaux libres d'un choix « optionnel ou facultatif » au transfert des compétences ? Ce serait déjà un minimum de reconnaissance de la souveraineté des communes surtout quand il s'agit de leurs biens naturels. Mon souhait est, comme vous le savez, de conserver les compétences de l'eau, de l'assainissement et du pluvial au sein de notre collectivité et in fine de conserver la gestion des services en régie publique et municipale. Après cette phrase prononcée publiquement du président de la République, nous attendons désormais des actes.

Le budget primitif 2019 de la commune s'élève à 17 200 000 €. Il est marqué par une nouvelle baisse (-1,73%) des dépenses de fonctionnement avec des investissements soutenus de 6 742 000 € pour des projets structurants qui vont apporter une plus-value à nos services publics : doublement du dispositif actuel de vidéo-protection, acquisition foncière pour l'aménagement d'un parking ; enrichir notre commune de nouveaux équipements : aménagement du stade Jean Turchi en parc de sports et de loisirs ; préserver notre patrimoine historique : aménagements urbains du centre historique, réfection du beffroi/tour de l'horloge et de la fontaine de la noix. Ces projets seront réalisés sans augmentation de la fiscalité locale et sans emprunt. Avec la maîtrise et les baisses des dépenses de fonctionnement et les subventions obtenues, nous pouvons nous permettre d'autofinancer nos projets. Je rappelle que la commune est désendettée depuis deux exercices.

Chacun de nous est impatient de voir éclore ces projets, ce qui est compréhensible, mais nous ne pouvons pas chanter plus vite que la musique. Les temps préparatoires aux projets pour des analyses pertinentes et nécessaires : étude de faisabilité, étude environnementale, étude loi sur l'eau, recherches des financements, autorisations administratives de tutelle, choix du maître d'œuvre, choix des entreprises conformément au code des marchés publics, sont incompressibles. Je vous remercie de votre patience.

A noter dimanche 26 mai se dérouleront les élections européennes, il n'y a qu'un seul tour. Vous connaissez la formule ? Ne laissez pas les autres choisir pour vous.

Très fidèlement
 Claude Alemsgu

Maire de Lorgues
 Vice-président de la C.A.D.
 Conseiller régional

« L'élu local est la base de notre démocratie et le lien nécessaire à la bonne marche de la République pour répondre au besoin de proximité. »